Date de mise en ligne :

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212900773-20251211-CM2507000-DE

Guissény
Gwiseni
Finistère
Pen-Ar-Bed
Tél / Pellg : 02 98 25 61 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUISSÉNY N°CM/25-07000

Date d'envoi de la convocation : 5 décembre 2025

Nombre de membres en exercice	= 12
Présents	= 8
Votants	= 10

RÉUNION DU 11 DECEMBRE 2025
Loi climat et résilience –Erosion, cartographie à 30 et 100 ans

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à dix-huit-heures-trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Raphaël RAPIN, maire.
Étaient présents : Jean-Louis BONDU, Herveline CABON, Renée GALL, Gérard LE GUEN, Maud LE QUÉRÉ, Joël PASCOËT, Raphaël RAPIN, Jean-Yves ROUDAUT, formant la majorité des membres en exercice.
Excusés et représentés : Marie-Michelle LORGERÉ et Jérémy JAFFRES donnant respectivement procuration à Herveline CABON et Gérard LE GUEN,
Absents : Laurence GUERINET et Mickaël CONQ,
Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Madame Renée GALL a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Maud LE QUÉRÉ rejoint la réunion à 18H38 et participe au vote.

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le maire invite Monsieur Julien DILASSER, agent en charge de la GEMAPI à la communauté de communes de Lesneven Côte des Légendes, à présenter le travail confié par la CLCL au bureau d'étude ARTELIA pour la réalisation de la cartographie locale de l'exposition au recul du trait de côte à 30 et à 100 ans et explique le scénario à retenir pour l'intégration au PLUi-H.

Considérant les phénomènes d'érosion à l'œuvre sur son littoral, et la présence de biens et activités exposés,
Considérant les dispositions de la loi dite « Climat et résilience » en matière de recul du trait de côte, prévoyant l'établissement d'une liste nationale de communes concernées par ce phénomène,
Vu l'avis favorable de la Communauté de Communes émis le 23/06/2025 pour le choix d'un scénario sécuritaire commun pour l'intégration des cartes d'érosion 30 et 100 ans au PLUi-H,
Vu le courrier de la Présidente de la CLCL invitant les communes littorales à présenter au conseil municipal le scénario intercommunal retenu.
Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de la prise en compte du scénario sécuritaire commun pour l'intégration future des cartes d'érosion 30 et 100 ans au PLUi-H.
Messieurs Raphaël RAPIN et Julien DILASSER, rapporteurs, entendus.

DÉLIBÉRATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 9 voix pour et 1 abstention (Gérard LE GUEN).

Article 1 : émet un avis favorable.

À Guissény, le 11 décembre 2025
Pour extrait conforme au registre,

Le maire,
Raphaël RAPIN

MAIRIE DE GUISSENY 29880

La secrétaire de séance,
Renée GALL